



festival

chemin
faisant _____

**Les forêts européennes :
un enjeu démocratique vital face au
dérèglement climatique**

Samedi 26 juin 2021 de 15h00 à 18h30

Nous sommes très heureux de vous convier à participer à cette troisième session sur les forêts qui se tiendra **exceptionnellement en forêt de FONTAINEBLEAU (77)**.

*Pour nous rejoindre, c'est très facile, voir toutes les informations pratiques à la fin de cette invitation. **Inscriptions impératives** sur le lien suivant : <https://framaforms.org/universite-du-bien-communparis-forets-europeennes-1622638676>*

Session initiée et coordonnée par **Indira Bonvini, Cristina Bertelli, Corinne Ducrey et Yovan Gilles** en partenariat avec le **festival CHEMIN FAISANT**.

Lors de cette session sylvestre, nous aborderons la question de la *forêt bien commun* sous de nouveaux angles par rapport aux deux sessions précédentes sur le même sujet. La forêt cristallise aujourd'hui des enjeux démocratiques, économiques et écologiques au niveau national mais également au niveau européen. Plusieurs questionnements émergent à ce propos.

Les Etats membres de la Communauté Européenne semblent reconnaître la forêt comme étant le cœur de notre résilience climatique : elle est irremplaçable dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique grâce à ses capacités de captation du CO₂, de rafraîchissement de l'atmosphère, de rétention des sols face à l'érosion, de sauvegarde de la biodiversité. En plus, toute une économie dépend d'elle : le bois a été, en effet, depuis l'Antiquité, une ressource précieuse, souvent surexploitée, encore aujourd'hui. Le bois est non seulement une source d'énergie, mais un matériau abondamment utilisé dans des pans entiers de l'industrie, du bâtiment, de l'énergie et de l'artisanat. Mais les parcelles forestières attirent non seulement ceux qui en vivent directement ou indirectement, mais attirent également les convoitises d'investisseurs nationaux et internationaux qui y reconnaissent une ressource bien lucrative.

Ainsi à tous les niveaux on assiste à un « tiraillement » entre deux impératifs contradictoires : d'un côté le besoin (voulu ou subi) de protéger ces écosystèmes en raison de leur rôle incontournable, et, d'autre part, l'appât du gain, qui privilégie une exploitation souvent privée de discernement en termes de restauration ou de préservation de la biodiversité, ou encore la transformation des parcelles en marchandise économique rentabilisée.

Quel système de gouvernance voyons-nous au niveau national et européen ? Les démarches citoyennes visant à protéger la forêt, en la reconnaissant déjà comme bien commun, sont nombreuses. Elles pourraient apporter, si elles étaient entendues, une contribution significative à une gestion plus démocratique des forêts et représenter un contre-pouvoir, souvent savant, ô combien nécessaire à l'actuelle gestion étatique des feuillus comme à leur exploitation court-termiste.

Les démarches citoyennes pourraient être associées aux démarches politiques et contribuer à la sauvegarde des biens communs et en particulier des écosystèmes forestiers.

Or les instances qui permettent aux citoyens de s'exprimer sur ces enjeux sont dans les faits peu prises en considération pour ce qui concerne les choix les plus stratégiques des Etats. Cette question nous amènera à réfléchir de manière plus générale sur la place des formes de démocratie participative au sein même de la démocratie représentative et sur la relation entre les politiques, les actions nationales et les orientations de la politique européenne susceptibles d'intégrer des choix nationaux. Nous aborderons quelques exemples en la matière.

Sur un autre plan, il est primordial de reconnaître la différence, aujourd'hui, entre forêts naturelles et forêts plantées. Les premières sont composées de différentes essences, évoluent à leur rythme sans intervention humaine ni intrants chimiques. Leurs actions sont la captation de CO₂, le rafraîchissement de l'atmosphère, la rétention des sols, la sauvegarde de la biodiversité, le filtrage de l'eau pour n'en mentionner que certains. Les forêts plantées ou reboisées, elles, alimentent toutes les filières du bois et ont une vocation principale économique. Une stratégie forestière européenne structurée et réfléchie ne peut ignorer cette distinction. Face à des initiatives d'ampleur de reboisement, nous examinerons leur potentiel et leur impact.

PROGRAMME

14h30 **Départ en forêt** depuis la sortie de la gare de Fontainebleau Avon

15h00 **Ouverture** de la session par les membres de l'UBC Université du Bien Commun Paris

15h15 **Marie Toussaint** – *Juriste en droit international de l'environnement cofondatrice de l'association Notre affaire à tous et à l'origine de la campagne L'Affaire du Siècle, élue députée européenne en Mai 2019 sur la liste Europe Ecologie Les Verts.*

Le 6 octobre 2020 les députés européens votaient pour la loi climat. Que prévoit-elle ? Comment se décline-t-elle, notamment, à travers la stratégie forestière que l'Europe est en train de finaliser : l'objectif de planter 3 milliards d'arbres en Europe d'ici 2030 a été annoncé.

Les stratégies européennes se déclinent donc au niveau des Etats membres et notamment de la France. Quel est le lien en France entre la stratégie forestière et la stratégie nationale bas carbone qui vient d'être adoptée ?

La Communauté Européenne prévoit des instances qui permettent aux citoyens européens d'apporter leur contribution et leur point de vue. Mais comment les devoirs d'information et de consultation se déploient-ils, vu qu'ils n'obligent pas les Etats à modifier leurs stratégies une fois récolté l'avis des citoyens européens?

Bref échange avec le public

15h50 **Eric Fabre** - *Secrétaire Général de l'Association Francis Hallé*

« On n'a jamais autant parlé de la perte de la biodiversité. Les gens se passionnent pour les arbres et pourtant, chez les politiciens, ils inspirent un désintérêt absolu » Francis Hallé.

Le rêve de la forêt primaire européenne : rêve ou réalité possible, et par quelles conditions ? L'Association Francis Hallé a le projet de créer une nouvelle « forêt ancienne » transfrontalière en Europe de l'Ouest. Nous ferons un point à date sur ce beau projet, sur la méthodologie d'approche et les réponses et réactions des Etats membres en Europe.

Bref échange avec le public

16h20 **Témoignage de Bernard Boisson** – Président de l'Association Forêts Citoyennes, auteur du livre *La forêt primordiale* aux Editions Apogée et du livre *La forêt est l'avenir de l'homme* aux Editions Courrier du Livre (à paraître en Octobre 2021), préface de Francis Hallé. *Il est réalisateur spécialisé en immersions audiovisuelles.*

16h30 **Pause**

16h45 **Témoignage de Catherine Combaldieu** – *Lanceuse d'alerte, pétition pour la sauvegarde des forêts domaniales du Grand Paris contre les coupes rases en Ile-de-France. Secrétaire Générale de l'Association Forêts Citoyennes. Membre du Collectif SOS Forêts.*

Patrick Norynberg : consultant-formateur en politiques publiques et développement social et territorial, expert en démocratie participative. Auteur de nombreux ouvrages sur la ville, la citoyenneté, la démocratie. L'un de ces derniers livres s'intitule : « **Des énergies citoyennes, un foisonnement d'initiatives dans les territoires** » Ce livre sera disponible sur place. <https://www.yvesmichel.org/produit/des-energies-citoyennes-2/>

L'actualité nous montre l'implication d'au moins une partie de la population dans les décisions liées aux enjeux climatiques. Pour certains il s'agit d'un souhait, d'un clic sur Internet, pour d'autres d'une irréductible détermination à se faire entendre. Nos jeunes se sont mobilisés à moult reprises avant, pour beaucoup, de baisser les bras. La Convention Citoyenne paraissait la solution parfaite. De pétition en manifestation, de Twitch en ZAD, les coupes rases ne cessent cependant de s'étendre, parfois sous couvert de « coupes sanitaires ». De la plantation de déserts boisés, en passant par le bois énergie « renouvelable » à la suppression du statut fonctionnaires des gardes forestiers, la gestion des forêts paraît rester chasse gardée des pouvoirs publics.

Quels moyens les citoyens ont-ils pour intervenir ? Quels sont les instruments de la démocratie participative en France ? Les plans, programmes, projets d'aménagements sont autant de moyens d'exercer sa citoyenneté et de faire valoir son pouvoir d'agir : Le CESE, la CNDP, les associations, la Convention Citoyenne et tirage au sort, les manifestations, les pétitions... Les conditions sont-elles réunies afin que le citoyen puisse contribuer à la gestion des affaires publiques et notamment de la forêt, écosystème qui cristallise les enjeux de notre survivance sur terre ? Ne peut-on pas revendiquer de nouveaux droits en la matière ?

Echange avec le public d'abord avec Patrick Norynberg puis avec tous les intervenants.

18h15 Clôture par les membres du comité de pilotage de l'Université

18h30 Fin de la session. Randonnée conviviale dans la forêt et/ou retour à la gare

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour nous retrouver, deux possibilités :

Soit rendez-vous à Paris GARE DE LYON. Accueil à partir de 13h 30 à l'entrée du quai. Nous prendrons ensemble le train KUMO ligne R départ à 13:46 (arrivée à 14:26) en gare de Fontainebleau Avon, Pour éviter une queue inutile devant les distributeurs, munissez-vous à l'avance d'un billet.

Soit, pour ceux qui viennent en voiture ou par un autre train, rendez-vous à la gare de FONTAINEBLEAU AVON, sortie côté forêt devant le « buffet de la gare ».

Départ collectif dans la forêt à 14h30 précises. Au terme d'une marche forestière de 25 mn nous arriverons sur le lieu de notre session en une agora naturelle et minérale.

Pour toute information le jour même, veuillez contacter le 06 78 71 40 41.

Pour des raisons d'agrément administratif, Merci de nous confirmer impérativement votre venue par le lien frama:

<https://framaforms.org/universite-du-bien-communparis-forets-europeennes-1622638676>

Pour le retour à Paris, des trains circulent tous les demi-heures : 18h32, 19h02, 19h34, 20h19...

IMPORTANT : Les participants marchent sous leur propre responsabilité. Merci de vérifier avant le départ d'être bien assurés et bien chaussés. Les enfants accompagnés sont les bienvenus, ils cheminent exclusivement sous la responsabilité de l'adulte qui les accompagne.